



Merli Automobiles

RUE DE L'HERMITTE 51300 Couvrot

Email: sarl-merli@wanadoo.fr Tel: +33 (0)3 26 74 09 61 Fax: +33 (0)3 26 74 34 53

RENAULT AUSTRAL TECHNO (Ref:N200429)

O KM





Carburant HEV/ESSENCE

PUISSANCE (CV) 200 cv | 8 ch (147kw)

CO2 104 g/km

BOÎTES DE VITESSES AUTOMATIQUE

Portes 0

Carrosserie SUV 4X2

KM 10km

Immat 23/09/2025

1.2 cc

Couleur

Cylindrée

BLEU IRON

33.580 € TVAC

-24% sur prix cat.

OPTIONS

Hayon électrique - Peinture métallisée - Roue de secours -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - accès et démarrage mains libres - accoudoir arrière - aide au maintien dans la file (lkas) - aide au parking latérale - aide au stationnement arrière - aide au stationnement avant - apple carplay + androidauto - avertissement de distance - avertissement de fatigue - banquette arr. coulisante - banquette arrière rabattable (1/3 - 2/3) - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - chargeur à induction pour smartphones - climatisation automatique - décors extérieur noir - détecteur de pluie - Éclairage d'ambiance - feux arrière à technologie led - frein de stationnement électrique - freinage actif d'urgence avec détection pietons - intérieur mixte tissu/cuir - jantes en aluminium 19" - kit de réparation - multi sense system - phares à led - prise 12 v - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur de vitesse - rétroviseur intérieur jour/nuit automatique - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - sièges avant réglables en hauteur manuellement - système d'attache isofix - système de limitation de vitesse - système de navigation - système ecall (appel d'urgence automatique) - système multimédia r link - usb - usb arrière - vitres électriques avant et arrière - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.